1 Corinthiens 9 :1-18 – Christ Pour Tous – 20/9/26 – David Buick

Dans ce passage comme à plusieurs autres endroits dans ses lettres à l'église de Corinthe, Paul est en train de répondre à ses critiques, donc le ton est un peu vif !

« 1Moi aussi, je suis libre de faire ce que je veux. Est-ce que je ne suis pas apôtre ? Est-ce que je n'ai pas vu Jésus notre Seigneur ? Est-ce que vous n'êtes pas le résultat de mon travail au service du Seigneur ? 2Si, pour certains, je ne suis pas un apôtre, pour vous, du moins, je le suis. Oui, vous êtes la preuve que j'ai bien fait mon travail d'apôtre au service du Seigneur.

3Voici ma réponse à ceux qui m'accusent : 4est-ce que nous n'avons pas le droit de recevoir de la nourriture et de la boisson pour notre travail ? 5Est-ce que nous n'avons pas le droit d'emmener avec nous une femme chrétienne ? Les autres apôtres, les frères du Seigneur et Pierre font cela ! 6Ou bien est-ce que Barnabas et moi, nous sommes les seuls qui devons gagner notre vie ? 7Quand quelqu'un est dans l'armée, il ne paie pas pour faire son service militaire. Quand quelqu'un cultive un arbre, il mange ses fruits. Ou bien, quand quelqu'un garde un troupeau, il boit le lait des bêtes.

8Est-ce que ces façons de faire sont seulement des coutumes humaines ? Est-ce que la loi ne dit pas la même chose ? 9En effet, dans la loi de Moïse, on lit : « Quand le bœuf travaille pendant la récolte, ne l'empêche pas de manger des épis. » Est-ce que Dieu s'occupe des bœufs ? 10Ou bien est-ce qu'il parle surtout pour nous ? Oui, c'est pour nous que ces paroles sont écrites. Celui qui laboure doit labourer, en espérant récolter quelque chose. Celui qui travaille pendant la récolte doit espérer recevoir des épis. 11Nous avons semé en vous les bienfaits de l'Esprit Saint. Alors, si nous récoltons une partie de vos richesses matérielles, est-ce que c'est extraordinaire ? 12Si certains ont le droit de faire cela chez vous, nous l'avons beaucoup plus qu'eux !

Mais nous n'avons pas profité de ce droit. Au contraire, nous supportons tout pour ne pas gêner la Bonne Nouvelle du Christ. 13Ceux qui font le service du temple, c'est le temple qui les nourrit. Ceux qui offrent des sacrifices sur l'autel reçoivent leur part de ces sacrifices. Vous ne savez donc pas cela ? 14De la même façon, ceux qui annoncent la Bonne Nouvelle doivent vivre de cette Bonne Nouvelle, c'est le Seigneur qui l'a commandé.

15Mais moi, je n'ai profité de rien de tout cela, et je n'écris pas ici pour réclamer ces droits. Plutôt mourir ! Non, personne ne m'enlèvera cette raison d'être fier. 16Pour moi, annoncer la Bonne Nouvelle, ce n'est pas une raison d'être fier, car je ne peux pas faire autrement. Quel malheur pour moi si je n'annonce pas la Bonne Nouvelle ! 17Si c'était moi qui avais choisi ce travail, oui, j'aurais droit à un salaire. Mais comme je ne peux pas faire autrement, je fais simplement ce que je dois. 18Alors, quel est mon salaire ? C'est d'offrir la Bonne Nouvelle gratuitement. Je l'annonce sans profiter des droits qu'elle me donne. »

Ce texte évoque la rémunération des responsables d'église ; en le faisant, il nous met devant deux modèles d'églises complémentaires mais très différentes. Le premier défi ce matin ce sera d'identifier quel modèle nous correspond ici à Christ pour tous ; le deuxième sera de saisir toutes les implications de ce modèle pour nous en ce temps de rentrée et de projets.

Paul commence en rappelant aux chrétiens de Corinthe que c'est lui qui est venu évangéliser leur ville en premier (Actes 18) : l'église est le fruit direct de son témoignage, il a donc de la légitimité auprès d'eux en tant qu'apôtre. A partir de ce constat, il invoque plusieurs passages bibliques pour établir ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui les « acquis sociaux » des ministres du culte : le droit de se faire accompagner en mission par un conjoint, de recevoir des dons en nature et même des dons en liquide en reconnaissance du le travail fourni. Entre autres, il cite l'exemple de la pratique des prêtres sous l'Ancienne alliance : la loi de Moïse précise qu'ils avaient le droit de se réserver une part des sacrifices offerts pour le culte au temple pour subvenir à leurs besoins, car ils étaient consacrés à leur service à plein temps (v13) sans autres revenus.

Au passage, Paul va lancer des piques à certains qui d'après lui feraient valoir leurs droits à une part des *« richesses matérielles »* de l'assemblée sans pour autant être vraiment investis dans le travail (v12), mais il n'y a pas de doute : il présente une défense solide du principe selon lequel un ministre du culte est rémunéré par la communauté dont il ou elle est au service.

Le rebondissement qui suit est donc d'autant plus surprenant. Après avoir aligné toutes les bonnes raisons pour rémunérer quelqu'un de cette manière, Paul s'exclame *« mais nous n'avons pas profité de ce droit »* (v12b). En effet, si vous regardez dans le livre des Actes vous verrez que pendant son séjour à Corinthe, Paul a subvenu à ses besoins en pratiquant son métier de fabricant de tentes (Actes 18 :3). Un peu plus loin il insiste encore « *Mais moi, je n'ai profité de rien de tout cela, et je n'écris pas ici pour réclamer ces droits. Plutôt mourir ! »* (v15). Enfin il persiste et signe en proposant un deuxième modèle totalement opposé : *« quel est mon salaire ? C'est d'offrir la Bonne Nouvelle gratuitement. Je l'annonce sans profiter des droits qu'elle me donne »* (v17).

En résumé, Paul affirme qu'il aurait été dans son bon droit de demander une compensation de la part de l'église de Corinthe pour son ministère, mais qu'il a préféré ne pas le faire. Il ne rejette pas l'idée d'une église où il y aurait un ou des ministres du culte rémunérés pour leur service, bien au contraire, mais pour sa part il préfère un fonctionnement où personne n'est rémunérée (ou en tout cas pas lui).

Qu'en est-il de nos jours ? Aujourd'hui il y a tout une gamme de fonctionnements entre ces deux extrêmes. A un extrême vous avez de très grandes églises qui sont de véritables entreprises avec plusieurs salariés, où le pasteur joue le rôle de PDG et sera souvent diplômé d'une école de commerce aussi bien que d'une école biblique. En

plus des cultes ces églises peuvent avoir des écoles, des maisons d'édition, des studios télé, des œuvres sociales etc. A l'autre extrême vous avez des églises généralement plus petites où tout le monde est bénévole.

Qu'en est-il de nous ? Au cas où vous seriez encore dans le doute, Christ pour tous est 100 % bénévole. Personne n'est rémunéré pour quelque activité que ce soit dans l'église. Pour vous donner un peu d'histoire personnelle, au cours de notre ministère Naomi et moi avons vécu un peu tous les modèles ; en venant en France nous avions des CDD en tant qu'enseignants tous les deux. Par la suite, nous avons reçu du soutien « missionnaire » d'amis et d'églises tout en travaillant à temps partiel ; pendant quelques années j'ai été pasteur salarié à plein temps par l'église en question. Depuis les débuts de Christ pour tous, nous avons vécu exclusivement de notre activité professionnelle (et maintenant de notre retraite) : sur le plan matériel notre ministère dans l'église, dans l'aumônerie des prisons et ailleurs se vit exactement comme celui de chacun ici : à titre bénévole, à l'image de ce que Paul revendique ici. Dans l'histoire de Christ pour tous, c'est ainsi depuis toujours, et pour chacun d'entre nous.

On peut donc dire qu'aujourd'hui, qu'on l'ait choisi ou pas nous nous trouvons tous sur la même lignée que Paul sur ce sujet : regardons donc de plus près son perspective.

Une première remarque importante c'est que même si Paul lui-même affiche une préférence nette pour ce modèle d'église faite de bénévoles, comme nous l'avons vu il ne rejette pas les autres modèles, au contraire il les défend même s'il ne s'y retrouve pas lui-même. Cela me rappelle une autre petite phrase que Paul a écrite dans sa lettre aux Philippiens. Après avoir critiqué l'approche et les motivations de plusieurs autres personnes qui prêchent l'Evangile, il aboutit à une conclusion tout aussi surprenante : *« De toute manière, que ce soit sous un faux prétexte ou que ce soit en vérité, Christ est annoncé ; je m'en réjouis et je m'en réjouirai encore »* (Phil 1 :18).

Paul avait suffisamment de grâce, son cœur était suffisamment grand pour se réjouir des façons d'annoncer l'Evangile et de faire église même quand elles ne lui correspondaient pas. C'est un état d'esprit généreux qui m'a beaucoup interpellé, que j'ai cherché à adopter, qui a profondément marqué l'évolution de mon ministère et qui m'a amené à faire des découvertes on ne peut plus enrichissantes auprès de frères et sœurs en Christ très différents de moi.

Si donc ce texte nous révèle le modèle d'église dans lequel nous nous retrouvons, il nous invite avant tout à ne pas jeter l'anathème sur des églises qui nous sont différentes, que ce soit en termes de « modèle économique » ou autre, mais au contraire à nous en réjouir dans la mesure où le Christ y est annoncé.

A ce titre on peut se rappeler aussi que même si notre église a un fonctionnement 100 % bénévole, elle soutient plusieurs personnes engagées dans un ministère missionnaire ; par ailleurs plusieurs personnes dans l'assemblée bénéficient de

soutien financier pour leur ministère au sein d'Agapé, indépendamment de leur participation à la vie de l'église.

Mais revenons au fonctionnement adopté par Paul. Je crois qu'il est important aujourd'hui de prendre conscience du fait que par son histoire, notre église est très profondément ancrée dans ce modèle bénévole. Comme Paul nous sommes appelés à nous réjouir de ce que le Christ est aussi annoncé autrement avec d'autres modèles, mais aussi à reconnaître notre propre fonctionnement et ses leviers. Je voudrais donc conclure en soulignant deux ou trois notions essentielles dans l'esprit de Paul qui du coup sont essentielles à ce fonctionnement chez nous aussi.

La première, c'est la gratuité. Paul dit que son *« salaire »*, sa *« récompense »* (Colombe) ***«*** *c'est d'offrir la Bonne Nouvelle gratuitement »* (v18). Une autre petite phrase qui a beaucoup marqué mon ministère, c'est celle d'un pasteur (Philippe Joret) qui disait tout simplement que « le Royaume de Dieu, c'est gratuit ». Je trouve cela tout à fait cohérent avec la notion que nous sommes sauvés par la grâce de Dieu : Dieu se donne gratuitement pour assurer le pardon de notre péché. Jésus a dit « vous avez reçu gratuitement, donnez aussi gratuitement » (Matthieu 10 :8). Nous vivons dans un monde très transactionnel où tout se monnaie : je vous invite par ce passage à réfléchir au sens profond de la gratuité et de ses implications !

La dernière notion, étroitement liée à celle de la gratuité, c'est celle de la vocation. Paul dit *« je n'écris pas ici pour réclamer ces droits. Plutôt mourir ! ... Pour moi, annoncer la Bonne Nouvelle, ce n'est pas une raison d'être fier, car je ne peux pas faire autrement »* (v15,16). Paul fait ce qu'il fait tout simplement parce que c'est plus fort que lui. Pour lui être apôtre, missionnaire, ce n'est pas un boulot « alimentaire » où il va faire le minimum vital, ni un moyen de s'enrichir : c'est une véritable vocation, qu'il soit rémunéré ou pas ! Si personne d'entre nous à Christ pour tous n'est rémunérée pour sa participation, c'est que l'œuvre que nous entreprenons collectivement est portée par une passion collective et rien d'autre : c'est une pensée encourageante, mais qui appelle aussi à notre mobilisation permanente !

Plus tard dans cette même lettre Paul affirme que *« par la grâce de Dieu, j'ai travaillé plus qu'eux tous »* (1 Cor 15 :10). La conviction de Paul, que je partage, c'est que la grâce de Dieu, cette notion fondamentale de gratuité, va nous porter plus loin dans l'œuvre de Dieu que toute autre approche – pas forcément dans de grandes œuvres très flashy, très visibles mais dans les « œuvres vives » auxquelles nous sommes appelées, celles qui nous font vibrer et qui transmettent cette vie abondante dont nous parle Jésus aux autres.

Mais attention !! le résultat de cette grâce c'est que Paul aurait *« travaillé plus qu'eux tous »* ! Comme on le dit souvent, la grâce est gratuite mais elle n'est pas bon marché. Elle appelle à un engagement personnel dans ces « œuvres vives », un engagement dans la gratuité porté non pas par l'attente d'une contrepartie mais par une passion.

Cela ne veut pas dire que notre engagement va être passionnant tous les jours – il n'y a qu'à lire le récit du temps de Paul à Corinthe dans Actes 18 pour s'en rendre compte – mais qu'il va s'inscrire dans la durée parce que c'est « plus fort que nous » (dans ce sens, quelqu'un a comparé son engagement dans l'église à une « tâche de fond » sur un ordinateur qui tourne en permanence).

Aujourd'hui notre église doit aussi réfléchir à son devenir. Tout bénévoles que nous sommes dans l'église, Naomi et moi, nous formons le « couple pastoral » mais nous ne nous rajeunissons pas. Nous avons pris notre retraite « administrative » cette année ; depuis plusieurs années déjà nous travaillons à transmettre progressivement nos responsabilités à d'autres. Pour que l'église perdure et se renouvelle, à terme nous aurons nécessairement besoin de laisser la place à d'autres.

Notre église peut-elle continuer avec un modèle 100 % bénévole ? Je crois que c'est l'une de nos particularités, portées par le message de la grâce de Dieu. Mais le prix de ce modèle de la gratuité c'est l'engagement collectif et personnel à chacun. Sommes-nous prêts à relever ce défi de continuer à *« offrir la Bonne Nouvelle gratuitement »* ?